



Intersyndicale Alcatel-Lucent Enterprise

28 Février 2008

NEGOCIATIONS SUR LE BONUS : DERNIERE LIGNE DROITE !

La réunion de mardi a permis des avancées significatives :

Les propositions de la Direction ont sensiblement évolué. Elle nous propose maintenant :

- Un coefficient multiplicateur basé à 90% sur des objectifs ESD, fixés et publiés en début d'année, les 10% restants étant comme avant sur la base d'objectifs « groupe »
- L'intégration au 1^{er} janvier 2009 d'une partie dans les salaires, selon la position :

Position	Intégration au salaire	Taux de bonus standard
V3 Cadres + P1 + P2	6 %	7 %
P 3A	5 %	10 %
P 3B	0 %	15 %
P 3C	0 %	20 %

...mais nos demandes ne sont pas encore satisfaites :

Nous avons fait une dernière contre-proposition à la Direction sur les bases suivantes :

Position	Intégration au salaire	Taux de bonus standard
V3 Cadres + P1 + P2	6,5 %	7 %
P 3A	6,5 %	9 %
P 3B	3 %	15 %
P 3C	0 %	20 %

- Intégration de 3,5% (jusqu'à la position 3A) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 et des 3% restants (jusqu'à la position 3B) au 1^{er} janvier 2009
- Une clause prévoyant la remise à plat du coefficient multiplicateur si le périmètre d'ESD venait à changer de façon significative

Bonus ETAM

M. Danthez a indiqué qu'il n'était pas opposé à discuter de ce sujet, même s'il n'était pas prioritaire, mais que la mise en place d'un bonus signifiait nécessairement accepter de prendre un risque sur une partie du 13^e mois.

Nous avons demandé la tenue de négociations sur le sujet au cours du premier semestre.

Nous devons tous rester mobilisés jusqu'au bout !

**Rassemblement ce vendredi 29 février
à 15h dans la Rue
Pour recueillir votre avis et
décider de la suite du mouvement.**